



POURVU-Responsable de la rgie des espaces verts (H/F)

Offre interne

09.05.2022

POURVU-Responsable de la rgie des espaces verts (H/F)

Description

Votre contexte

Le Centre Technique Municipal (CTM) regroupe l'ensemble des services et moyens permettant d'effectuer l'entretien du patrimoine communal ou de raliser des travaux sur les batiments, les espaces publics et les espaces verts.

Labellise Ville Fleurie depuis 1982, Vélizy-Villacoublay s'engage en faveur de l'aménagement du cadre de vie des Véliziens travers la protection de l'environnement, la prservation des ressources naturelles, la mise en place d'un fleurissement durable sans pesticide, la mise en valeur des espaces publics et le raménagement de ses quartiers.

Pour y parvenir, la rgie des espaces verts intègre une véritable approche écologique la gestion classique des espaces verts et met en œuvre une gestion différenciée. Ses objectifs sont d'enrichir la ville en espèces végétales et animales régionales, de limiter les impacts négatifs sur l'environnement liés la gestion classique des espaces verts, de créer un cadre de vie agréable et des paysages diversifiés.

Votre emploi

Contrat

Fonctionnaire ou contractuel sur emploi permanent ? Cadre d'emplois des agents de maîtrise (catégorie C) ou des techniciens territoriaux (catégorie B).

Description de vos missions

Sous la responsabilité du directeur du CTM, vous serez chargé(e) de :

- Piloter la rgie des espaces verts :** Vous garez les ressources humaines du service (recrutement, formations, entretiens professionnels...), organisez et planifiez le travail des deux équipes (programmation des travaux, élaboration de plannings prévisionnels, bilans d'activité, etc.). Vous assurez la gestion administrative et budgétaire de la rgie en mettant en place des procédures et des documents de traçabilité, en élaborant un budget prévisionnel, en gérant les commandes fournisseurs et les demandes en matériel des équipes du service. Vous assurez une veille technique.
- Assurer l'entretien des espaces verts dans le cadre de la politique de développement durable :** Vous participez à la conception des travaux de plantation (vivaces, annuelles, biennuelles, bulbes, graminées, rosiers, arbustes, arbres), en collaboration avec le responsable des Parcs et Jardins avec lequel vous changez régulièrement sur le plan de fleurissement, les projets, les méthodes de travail, etc. Vous analysez les besoins, réalisez un diagnostic environnemental et proposez des projets.
- Piloter le fleurissement des équipements municipaux :** Vous analysez les besoins et définissez les projets de fleurissement ou de décos de plantations florales au sein des bâtiments municipaux. Vous proposez différentes décos florales thématiques pour les événements de la Ville. Vous garez la serre municipale.
- Garantir la qualité des services rendus :** Vous organisez et suivez les tâches d'entretien du patrimoine végétal de la ville selon les différentes saisons (taille, tonte, ramassage des feuilles, bûchage, désherbage, soins végétaux, arrosage, paillage etc.). Vous identifiez les anomalies et dysfonctionnements et proposez des solutions adaptées. Vous identifiez les maladies et parasites et faites appliquer les méthodes de lutte biologique. Vous faites respecter les consignes de sécurité, notamment la sécurisation des chantiers de proximité de la voirie, l'utilisation appropriée de matériels et produits spécifiques. Vous veillez au maintien en bon état du matériel utilisé et à sa petite maintenance (nettoyage, vérification des niveaux, vidange, etc.).

Profile of the candidate

Titulaire d'un diplôme de niveau Bac +2 spécialisé dans l'aménagement paysager avec une expérience similaire dans un poste équivalent, vous disposez de solides connaissances en horticulture et en aménagement paysager. Vous connaissez dans les différents végétaux, leurs spécificités et leurs parasites. Vous disposez de connaissances dans le domaine de la pédologie.

Vous maîtrisez les différentes procédures et règles en matière d'hygiène et de sécurité permettant aux agents de travailler en sécurité et vous savez les faire appliquer.

Vous êtes capable de réaliser des diagnostics, d'évaluer les besoins et de planifier l'activité. Vous savez gérer un budget et réaliser les commandes. Vous êtes à l'aise avec les outils informatiques.

Doté(e) de véritables qualités managériales, ainsi que de capacités d'organisation et d'anticipation, vous savez piloter, suivre et contrôler l'activité d'un service. Vous êtes capable de réguler les conflits lorsque cela est nécessaire. Vous savez communiquer, faire circuler l'information et donner du sens au travail.

Le permis B est requis pour assurer les différents déplacements sur le territoire de la ville.

Conditions d'exercice

- **Temps de travail et horaires** : Vous travaillez selon un planning hebdomadaire de 38h.

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8h00-12h00 et 13h00-16h30 et le mardi 08h00-12h00 et 13h00-17h00. Ces horaires sont aménagés durant les périodes de forte chaleur, afin de préserver les équipes terrain.

- **Droits de congés** : 25 jours de congés, 17 jours de RTT et 2 jours de fractionnement. Mutualisation du Compte Epargne Temps
- **Contraintes particulières** : encadrement de 6 astreintes semaine complète par an.
- **Rémunération** : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire attractif (part fixe et part variable du RIFSEEP) + 13ème mois
- **Action sociale** : adhésion au CNAS, accès au COS, participation employeur contrat groupe mutuelle (50% du tarif dans la limite de 50€ par mois) et prévoyance (12€ par mois), versement de prestations d'action sociale, accès au restaurant municipal.
- **Transport** : remboursement de 50 % des coupons d'abonnement de transports en commun pour le trajet domicile-travail ou versement du forfait mobilités durables (indemnité forfaitaire de 200€ dans le cadre d'un déplacement en vélo domicile-travail de 100 jours par an).

Technique

Emploi permanent (Temps complet)

Catégorie B

Catégorie C